

## Programme Régional de la Forêt et du Bois de Normandie Politique forestière de la Région Normandie

### Groupes de travail 1-compétitivité de la filière Compte rendu de la réunion du 27 Avril 2017 Rouen – Salle E512

**Étaient présents :** Feuille d'émarginement en ANNEXE 1

M.	BERTHAUX Thierry	REGION
M.	BOULAY Olivier	PROFESSIONSBOIS
M.	CARDON-DUBOIS Frédéric	REGION
M.	CHENTRIER Pascal	COFOROUEST
M.	CHESNEL Julien	Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
M.	CHEVAUX François	CEREMA NORMANDIE CENTRE
M.	DREGE Pierre-Olivier	CRPF
M.	DUYCK Daniel	Syndicat des propriétaires sylviculteurs Calvados-Manche
Mme	FERRIER Laure	FNCOFOR
M.	HINCELIN Eric	CRPF
me	LARDILLEUX	DREAL
M.	LECLERCQ Jean-Marie	PROFESSIONSBOIS
M.	LIGONNIERE Régis	ONF ROUEN
Mme	LOBRÉAUX Odile	DRAAF
Mme	MOLLARET Marie-Emilie	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
M.	MORVAN Xavier	CRPF
Mme	OUALLET Julia	REGION
M	BARBAY Claude	FNE
Mme	SIMON Christelle	Métropole Rouen Normandie
M.	CHALLEMEL DU ROZIER Patrice	Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de l'Orne
M.	LEVILLAIN Gérard	Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
M.	LEDUC Albin	DRAAF

**Excusés :**

M.	FLEURY Mathieu	BIOMASSE Normandie
M.	IANNOTTA Bruno	Président Normandie Bois Buche
M.	BRIERE Alain	Maire du Bourg-Saint-Léonard
M.	GASTEBOIS Noël	FNB NORMANDIE/Scieur exploitant

**L'ordre du jour du GT1 était le suivant :**

- 9h30 – Introduction
- 9h40 – Tour de table des participants
- 9h45 – Thématiques
  - Tronc commun sur les marchés BO BI BE et les produits
- 11h30 – Synthèse des échanges en termes de :
  - Etat des lieux / Diagnostic
  - Premières orientations
  - Pistes d'actions
- 12h30 – Fin de la réunion

**Ressources en séance :** déroulé du GT1, feuille « méthode » et PV du 23 mars 2017.  
Un support PowerPoint a été utilisé.

## Acronymes :

PB : PROFESSIONSBOIS

PRFB : Programme Régional de la Forêt et du Bois

PNFB : Programme National de la Forêt et du Bois

### Introduction du GT1 :

**DRAAF :** La DRAAF remercie les acteurs de s'être rendus disponibles. La CRFB a été réunie pour la première fois le 6 décembre 2016. Lors de cette réunion, il a été convenu qu'on organiserait les travaux en deux groupes « compétitivité de la filière » et « gestion durable de la ressource en bois ». Chaque GT est co-animé. L'organisation associe les acteurs de l'amont et de l'aval dans chacun des groupes. Le PRFB doit pouvoir être quasi achevé pour fin 2017. L'année 2018 sera consacrée à la finalisation et à la mise en forme du PRFB. Un Contrat de Filière de 3 ans, déclinant opérationnellement le PRFB, sera envisagé. Une première réunion commune a eu lieu le 23 mars 2017 ; un compte-rendu a été transmis, ayant pris en compte les retours fait par mail à la suite de cette réunion.

**PROFESSIONSBOIS :** PB indique que les objectifs de la réunion sont de créer des discussions, des échanges et de faire remonter la matière nécessaire au COPIL pour orienter les dispositions du PRFB en cohérence avec les réalités économiques. Les objectifs qui réunissent le GT1 : moderniser les outils et encourager la mobilisation des bois et leur valorisation, bien identifier les tendances de marchés et leurs évolutions supposées, prendre les bonnes dispositions pour mieux connecter la ressource à la 1<sup>ère</sup> transformation puis avec la 2<sup>nd</sup> transformation. Evidemment, il ne s'agit pas de « décréter l'économie » mais de structurer des actions et des orientations cohérentes intégrant la dimension régionale, mais aussi locale ou internationale.

Hasard du calendrier ce 27 avril, les professionnels assistent à une vente de bois de l'ONF à Compiègne. Certains sont donc excusés et participeront aux ateliers d'approfondissement. Ce 27 avril est donc consacré à dresser un premier cadre générique.

Rappel du calendrier à venir :

- 9 mai : Atelier « Approvisionnement » Partage des objectifs, besoins potentiels en expertises, stratégie d'approvisionnements équilibrés pour les grandes familles de produits.
- 15 mai : Atelier « 2eme transformation » Relations 1<sup>ère</sup> transformation/2<sup>nd</sup> transformation (ex : emballage léger, bois-construction).
- 31 mai : GT1 Les aspects « Logistique » seront abordés.
- 13 juin : GT1 Un focus est mis sur les aides à la filière et aux démarches territoriales, locales et régionales ainsi qu'à l'animation de la filière.
- 6 juillet : CRFB.

Il s'agit de dresser des actions à moyen (3 ans) et long termes (10 ans).

**REGION :** La Région est ravie de cette démarche qui s'est engagé sous l'égide de l'Etat et souhaite valoriser les travaux pour développer sa politique forestière propre en cohérence avec les travaux de GT1 et GT2. La Région attend des propositions concrètes des uns et des autres, argumentées sur des bilans. Il s'agit d'arriver à se projeter sur des propositions assez concrètes et des éléments constructifs. Une priorisation des actions doit pouvoir également être réalisée pour plus d'opérationnalité. La Région indique qu'une réunion aura lieu le 19 juin à 14h pour travailler spécifiquement à la politique forestière régionale. La Région remercie PB pour avoir travaillé aux états des lieux des thèmes abordés aujourd'hui. La Région proposera une synthèse finale des éléments d'état des lieux, de diagnostics (AFOM) voire d'orientations ou de pistes d'actions en fin de réunion.

Un tour de table est réalisé. Lors de ce tour de table :

**M.BARBAY (FNE)** rappelle que la seule vision économique de la forêt n'est pas suffisante et que la vision environnementale devra être intégrée à tous les niveaux.

**M. CHENTRIER** précise que la coopérative COFOROUEST est un organisme professionnel économique de la forêt privée.

**M. DREGE** précise qu'il intervient au titre du CRPF mais pourra intervenir au titre de la coopérative NORD SEINE FORET qu'il préside.

**PB** : PB indique qu'il a été décidé de travailler par grandes essences emblématiques en croisant les grands produits pour dégager des tendances permettant de réfléchir à 10 ans.

**Tour d'horizon des marchés par « essences » :**

- Bois d'Œuvre chêne
- Bois d'Œuvre hêtre
- Bois d'Œuvre feuillus précieux
- Bois d'Œuvre résineux
- Peuplier
- Bois d'industrie feuillu et résineux
- Bois énergie
- Bois bûche

**Tour d'horizon des grands Produits (hors bois rond)**

- Produits de construction traditionnels
- Produits techniques de construction
- Produits de l'Ameublement
- Caisserie
- Palette
- Emballage léger
- Plaquette - Granulés
- Bois de chauffage

A chaque segment de marché « essences », les questions posées sont :

1. La région Normande est-elle auto-suffisante pour alimenter son industrie de 1<sup>ère</sup> transformation, aujourd'hui et à 10 ans ? Etat actuel / Evolution
2. Tendance d'évolution des produits ?
3. Quelle stratégie d'export ? Etat actuel / Evolution
4. Pour une filière normande compétitive :
  - Quel « Message » aux détenteurs de la ressource ?
  - Quelles pistes d'actions et de politiques publiques ?

Ce compte-rendu tente de retracer les principaux échanges à partir des notes de réunion puis de les traduire par secteur en diagnostic AFOM



**BOIS ŒUVRE CHENE**

**M. CHENTRIER** : Le chêne est la première essence en place sur la Région (principalement en chêne pédonculé et sessile). Actuellement, on s'interroge sur l'évolution du chêne pédonculé par rapport au changement climatique. Globalement, il n'y a pas de problème de quantité. Il faut ici distinguer le bois d'oeuvre CHENE en fonction de la qualité. Le bois de chêne de haute qualité et de qualité courante est consommé en Région et Hors Région. Les autres qualités du chêne (qualités dites secondaires) nous restent sur les bras : il faut pouvoir les regrouper et les écouler. La capacité à valoriser ces qualités secondaires est incontournable pour bien valoriser l'ensemble de la production. M. CHENTRIER renvoie à l'enquête annuelle de branches du MAAF pour préciser les flux de BO CHENE notamment pour la charpente. Il y a des flux importants entre les producteurs et les transformateurs locaux.

**URPF** : Il faut distinguer dès à présent la dynamique différente entre forêt privée et publique. En forêt privée (75% des forêts normandes), le traitement en taillis voire taillis sous futaie fait que le peuplement évolue progressivement par le simple fait du vieillissement vers la futaie.

Dans les statistiques forestières, le volume moyen sur pied par hectare de la forêt privée progresse vers le volume moyen de la forêt domaniale. Cependant, le traitement initial en forêt privée fait que nous n'obtiendrons jamais les bois de qualité de l'ONF. Mais, une forêt privée de qualité est en devenir pour s'exprimer pleinement dans 20-40 ans. D'ici là, il faut trouver des valorisations aux produits des éclaircies.

A la demande des syndicats auprès des transformateurs sur les besoins actuels et à venir, ceux-ci répondent que l'Angleterre leur prend des produits de qualité courante (ex : produit charpente non séché). Les scieurs normands de chêne écoulent la majorité de leur production sur ce seul marché Anglais.

L'URPF indique qu'une réflexion est à mener sur la nécessité de fournir sur le marché Français des produits séchés et des produits techniques de haute gamme (ex : développement des produits collés, aboutés, multi-plis...) pour y intégrer davantage de bois de basse qualité). Aujourd'hui, les scieurs cherchent des produits sans nœuds qui sont minoritaires dans l'offre. Il y a nécessité également de communiquer sur des produits « à particularités » qui peuvent trouver des marchés.

**PB** : Actuellement on peut valoriser les qualités courantes de chêne en charpente. Des pistes techniques existent pour valoriser les bois de qualité inférieure. Des exemples de regroupement d'unités industrielles existent (ex : LAMICHENE). Le territoire normand peut être un territoire qui innove dans les produits techniques relatifs au bois construction en chêne. La communication est nécessaire pour favoriser ce marché.

Autre sujet, aujourd'hui, le chêne est renouvelé en forêt domaniale non mais en forêt privée, on a actuellement des phénomènes de substitution en régénération artificielle ce qui n'est pas le cas dans certaines régions voisines. Faut-il s'en préoccuper?

**CRPF** : En réponse à PB, le CRPF indique cependant que le phénomène de coupes rases à dominante chêne reste peu significatif en Normandie. Sur la base d'un exemple, il explique l'effet de la conversion (courbe de gausse) en forêt privée. Actuellement, les peuplements de chêne sont autour d'un diamètre de 50cm et 20 ans minimum. Il faut encore attendre pour récolter les bois (hypothèse ici de qualité homogène).

Effets induits :

- La récolte aujourd'hui est concentrée sur les qualités secondaires (principe de l'éclaircie d'amélioration),
- On peut penser que les beaux peuplements qui arriveront à terme seront régénérés ou replantés en chêne,
- Il faut s'attendre néanmoins à un trou de production à moyen-long terme (30-40 ans).

Ainsi, il ne faut pas attendre pour investir la **politique du renouvellement de peuplements pauvres** car on sait que ces peuplements sont dans une situation qui n'amènera pas des bois de chêne de qualité par le vieillissement. On doit commencer à accélérer les coupes.

**URPF** : Dans le milieu industriel, on peut s'orienter vers la création d'unités pour traiter les bois de médiocre qualité. Même quand les produits de qualité sortiront, il y aura forcément des produits secondaires à sortir et à traiter. Pour 10% de produits exceptionnels, on génère 90% de produits de qualité moindre. Il y a donc une ressource « chêne secondaire » à valoriser par l'industrie à long terme. Aujourd'hui, la moindre valorisation des qualités secondaires est **un frein à la mobilisation** pour de nombreux propriétaires.

**PB** : On constate un volet Recherche&Développement important au niveau national sur cette problématique. La Normandie peut participer à cette dynamique...

**ONF** : Historiquement, l'ONF produit du chêne de qualité et écoule les « sous-produits » des éclaircies. A l'Est de la région, on trouve peu de chênes mais à l'Ouest, on trouve beaucoup de chênes de haute qualité avec des classes d'âges majoritaires vers la maturité. Ces bonnes qualités ont une valorisation « Merrain » qui devrait perdurer avec un marché au national. Les bois de qualité courante partent en Angleterre pour la charpente (même si non séchés) et pour les moindres qualités pour de la traverse paysagère voire en export au Maghreb, en Chine ou au Viêt-Nam. La disparition de scieries depuis 20 ans contribue probablement à ce phénomène.

Renouvellement : à l'Est de la région, depuis la tempête de 1999, on passe d'une hêtraie à une chênaie (70% des plantations en chêne sessile – rotation de 170 voire 200 ans et 30% en hêtre – rotation de 120 ans).

**FNE** : Il faut avoir conscience du cycle du chêne, soit près de 2 voire 3 siècles de la semence à la récolte. Perspectives qui dépassent les vies humaines. Il faut faire attention à mettre les choses dans le bon ordre : Valorisation oui, mais « écoulement » est un terme à éviter car ce n'est pas forcément prioritaire par rapport à la valorisation patrimoniale. Les caractéristiques peuvent être différentes pour qualifier un bois de bonne ou mauvaise qualité. Il ne faut pas hésiter à être plus précis. M. BARBAY renvoie à des précédents échanges d'un séminaire sur les impacts du changement climatique.

**CRPF** : Le chêne, notamment le Sessile, est une essence feuillue qui va se maintenir avec le changement climatique...

**M. DREGE** : Le chêne est une essence dont on doit reparler en GT2. Ce matin, c'est davantage l'emploi qui est travaillé. Force est de constater qu'il n'y a pas beaucoup d'entreprises pour valoriser la production de chênes de la forêt privée. Donc le marché n'est pas régional mais il est au moins français, et quelquefois européen ou international.

Même un propriétaire de 10ha alimente ces différents marchés. Il faut donc segmenter les productions. Pour un propriétaire, si une partie de la vente de bois ne se déroule pas bien, il ne voudra pas forcément se remobiliser, il ne bougera plus, quitte à ne pas respecter ses engagements.

Il faut donc trier les produits d'une coupe par segment de qualité. L'ONF a généralisé les ventes en bord de route en triant par lots : **on peut sérier les qualités...**D'abord classer les chênes et se mettre d'accord sur les critères de classement. Ainsi, on pourra alimenter les créneaux existants par qualité.

Pour les qualités inférieures, des pans entiers de valorisation ont disparu, tels que la traverse de chemin de fer. La traverse paysagère est une niche par rapport au volume. Actuellement, on doit chercher des marchés éloignés. Les marchés d'Extrême Orient sont les compléments indispensables de coupes actuelles. Si on ne vend qu'au national, on reste avec 70% du volume. Privilégier le local par rapport à l'export est un sujet difficile : actuellement, l'effet du brexit ne se fait pas sentir mais quid de l'écoulement des qualités courantes en Normandie si le marché britannique se réduit ?

**PB** : Les professionnels disent qu'on doit exporter ce qu'on ne peut pas valoriser chez nous. Pour développer la compétitivité de la filière, la capacité de bien valoriser tous les produits de la coupe est nécessaire.

**FNCOFOR** : Au sein de la FNCOFOR, les propriétaires connaissent le même souci d'optimisation des coupes. Mais il y a consensus sur le fait que la valeur ajoutée qui provient de la transformation du produit brut doit se faire au plus proche des territoires.

Si on doit mettre un accent pour la compétitivité, il faut créer des débouchés locaux et régionaux... et tant que cela n'est pas développé l'export ne doit rester de toute façon qu'un complément..

**PNR** : On parle de l'exportation de certains bois. Existe-t-il des marchés ailleurs ? Est-ce que c'est un défaut de transformation en Normandie ? Pourquoi les industries françaises ou normandes n'arrivent-elles pas à monter en gamme ?

**PB** : Les produits qui partent sont transformés ailleurs avec un coût de main d'œuvre très inférieur (en très bref).

**PB (M. BOULAY)** : Sur le chêne, la Région Normandie est autosuffisante mais les problèmes de valorisation des différentes qualités, tels que déjà évoqués sont bien là et trouvent une solution par l'export. Le client et le marché décident... On ne peut pas imposer une production.

M. BOULAY évoque LAMICHENE qui a trouvé une solution pour valoriser les bois secondaires depuis 10 ans (produits pour les parquets) mais ce regroupement de scieurs n'a toujours pas développé de gammes de produits techniques comme imaginé initialement). Il faut des investissements car la ressource est là. Mais ce sont les clients et le marché qui décident... Les conditions ne sont pas réunies.

Pour les chênes de haute qualité, tout le monde les veut donc les prix sont élevés et les scieurs ont du mal à les répercuter sur leurs clients.

Les contrats d'approvisionnement purgent le merrain qui est source de trésorerie pour les scieries de charpente. La segmentation de l'offre empêche l'accès de ces scieries à ces hautes qualités, amputant ainsi leur capacité de marge.

**M. CHENTRIER** : C'est un déplacement de marge...

**M. DREGÉ** : Comment susciter en Normandie une valorisation des bois moyens de chêne là où cette ressource existe ? Différentes pistes d'actions existent : initiatives technologiques sur des produits finaux en chêne (robotisation – ex : faire du parquet entre les nœuds, recherche de nouveaux débouchés (en dessous de la charpente) et action par la commande publique (bois construction, traverse paysagère, etc). On peut créer de nouveaux débouchés et de nouvelles entreprises.

**METROPOLE** : PB a réalisé une étude pour l'utilisation du chêne en bois construction ?

**PB** : Sur le chêne, la position de PROFESSIONSBOIS est de développer le bois-construction en prenant en compte la résistance mécanique du chêne. Des recherches ont commencé ; c'est déjà engagé mais on est loin du compte...

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de chênes de haute qualité</li> <li>- Acteurs dynamiques de la 1ere transformation qui ont su se regrouper pour valoriser des qualités secondaires</li> <li>- Débouchés porteurs sur les qualités courantes grâce au marché anglais</li> <li>- Débouché « Merrain » valorisant les belles qualités.</li> <li>- Tissus industriel bien implanté</li> <li>- Notoriété de l'essence</li> <li>- Bonne adaptation du chêne sessile aux changements climatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'industrialisation permettant de valoriser les qualités secondaires</li> <li>- Marché intérieur faible sur les qualités courantes et secondaires</li> <li>- Produits techniques pour la construction qui ne sont pas compétitifs aujourd'hui</li> <li>- Approvisionnement de la 1<sup>ère</sup> transformation qui reste aléatoire</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- R&amp;D importante sur les produits techniques</li> <li>- Marchés de niche qui peuvent se développer (traverses paysagères)</li> <li>- Utilisation potentielle du chêne en structure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque macro-économique sur le marché Anglais</li> <li>- Exportation de grumes qui pourraient trouver une valorisation locale.</li> <li>- Ressource se renouvelant peu aujourd'hui</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1ers contrats d'approvisionnement qui se mettent en place.</li> <li>- Forte demande des pays asiatiques qui émerge sur le sciage de chêne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en forêt privée</li> <li>- Inadaptation du chêne pédonculé aux changements climatiques.</li> </ul>
--	---

## BOIS ŒUVRE HÊTRE

**PB** : L'essence est partout présente, mais se concentre à l'Est de la Région. Avant 1999, le marché était très actif et les prix avaient atteint l'équivalence avec le chêne. Le hêtre partait beaucoup en Chine générant une quasi disparition du tissu de transformation local. Post crise de tempête 1999 : Les marchés ont disparu. Il subsiste une unité industrielle aux grandes « ventes » sécurisée grâce à un contrat d'approvisionnement, une petite scierie spécialisée dans l'Orne et des volumes occasionnels sont sciés dans les scieries polyvalentes de feuillus.

**PB (M. BOULAY)** : En Normandie, autosuffisance sur le hêtre. Beaucoup part encore en exportation. La scierie LEFEBVRE commence à développer de nouveaux débouchés tels que les portes « coupe-feu ». On peut aussi imaginer de placer du hêtre en structure voire en extérieur – des initiatives récentes vont dans ce sens. 80% des sciages bruts de hêtre partent à l'export dont la Chine actuellement.

**PB** : Au national, à travers la R&D, il y a des choses qui se font... donc **importance de la veille**. Des recherches sont en cours pour une utilisation en bois de structure.

**URPF** : Pour le hêtre, le bois est blanc. Contrairement au chêne, il est homogène mais il est nerveux. C'est un produit plus facile que le chêne pour les industries. Il est apte à une utilisation en intérieur, facilement façonnable. Dans la construction, l'escalier en hêtre reprend des parts de marché aux bois exotiques.

**M. DREGE** : Comme en chêne, les problématiques de valorisation des qualités secondaires existent. Il n'y a plus les usages traditionnels. Mais des pistes d'innovations techniques se développent : bois modifiés thermiquement, les placages, etc.

**PB** : Contrairement au chêne, en Normandie, on est en surplus de belles qualités. **Constats : pistes pour valorisation des belles qualités à identifier**

**PB** : Techniquement, la modification thermique du hêtre est plus difficilement maîtrisable que pour d'autres essences. Des essais ont été réalisés en région (scierie Lefebvre) mais abandonnés du fait des rendements trop faibles.

**M. CHENTRIER** : Le déroulage ne se fait pas plus en France mais il y a encore des productions avec des belles billes à croissance rapide.

**CEREMA** : Le hêtre est plus sensible aux changements climatiques par rapport au chêne. La quantité de hêtre dans la forêt est-elle un problème ?

**CRPF** : Selon les situations, on déconseille de s'orienter sur le hêtre ou de faire de monoculture de hêtre.... En forêt privée, c'était l'essence feuillue la plus plantée mais ce n'est plus la tendance.

**FNCOFOR** : Sur le hêtre, la FNCOFOR cite l'exemple du marketing territorial avec la démarche « terres de hêtre ». Cela a émergé dans les Vosges, sur le territoire d'Epinal avec le souhait d'élargir à d'autres territoires ; les Pyrénées sont intéressées. Ils travaillent aussi sur l'ameublement.

**PB** : Contrairement aux AOC/AOP sur les produits bois qui risquent vite d'être contre-productives en termes d'accès aux marchés, une démarche plus transversale comme « Terre de Hêtre » peut être un signal fort vers le consommateur.

**REGION** : La Région cite la marque NORMANDIE souhaité par les élus. Cela aurait-il un intérêt ? Peut-on parler du hêtre de Normandie par exemple ?

**PNR** : On a actuellement un besoin de R&D : vraie convergence de recherche sur les bois locaux. Dans les années à venir, ce sont les acteurs locaux qui agiront.

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bassin de production reconnu et réputé</li> <li>- Acteurs industriel permettant une bonne valorisation</li> <li>- Contractualisation de l'approvisionnement du secteur industriel</li> <li>- Essence ayant de bonnes aptitudes à l'industrialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tissu de 1ere transformation en profonde régression</li> <li>- Marché intérieur de 2cde transformation alimenté par des produits européens</li> <li>- Pas de valorisation déroulage en Normandie</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- R&amp;D importante sur les produits techniques</li> <li>- Reconquête possible sur les marchés de l'aménagement intérieur et de l'escalier</li> <li>- Utilisation potentielle du Hêtre en structure</li> <li>- Démarches Marketing avec « Terres de Hêtre »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belles qualités ne trouvant quelque fois pas de marché</li> <li>- Marché intérieur très faibles pour les qualités courantes et secondaires.</li> <li>- Exportation de grumes qui pourraient trouver une valorisation locale.</li> <li>- Inadaptation potentielle de l'essence aux changements climatiques sur certains secteurs.</li> </ul>

## **AUTRES BOIS ŒUVRE FEUILLUS**

**PB** : En Normandie, près de 60 essences sont en production : Châtaignier, Chêne Rouge d'Amérique, Cormier, merisiers, alisiers, etc. dont certaines ont été beaucoup plantées ces dernières décennies, avec des déceptions pour le merisier, le frêne...

**CPRF** : La ressource est moindre et plutôt dispersée.

**PB** : Vraie spécificité en Normandie : 2 scieries spécialisées continuent à scier ces essence diverses.

**PB** : Vraie vision sur l'aménagement global de l'intérieur. Cette tendance pourrait profiter aux essences diverses présentant une large gamme d'aspect et de qualités structurelles

**CRPF** : Surtout ne pas faire comme en agriculture... On a la chance d'avoir des forêts de production très diversifiée en feuillus. Il faut faire des produits qui ne soient pas concurrencés... On a encore une belle ressource aujourd'hui.

**URPF** : Nécessité de marketing autour des valeurs véhiculées par ces essences. Phénomène social : comportement de l'acheteur de mobilier qui prend et jette. Faire changer les modes d'achat comme pour les produits bio.

**M. CHENTRIER** : Effets des modes passées : alisiers, merisiers... on peut laisser parfois des peuplements sur pied tant que ce n'est pas revenu à la mode... Il rappelle le problème de la charalose du frêne qui va générer des volumes mobilisés importants sur un délai court avant de disparaître.

**DRAAF** : Mme LOBREAUX fait remarquer que l'appellation « feuillus précieux » n'est plus appropriée. C'est ici historique... En outre, cette catégorie englobe les châtaigniers ou les robiniers faux acacia qui devraient être regardés distinctement. Monsieur DREGÉ confirme.

**PB** : PB met à disposition auprès de ses prescripteurs les ressources quand ils savent qu'elles existent. PB travaille actuellement à un outil pour valoriser ces bois divers qui ne passent pas dans les grands flux.

**FNE** : Il faut privilégier les besoins et savoir s'y adapter.

**PB** : Cela rejoint l'intervention de l'URPF sur les meubles de substitution à réfléchir par rapport à IKEA.



**CRPF** : Focus sur le châtaignier. Le premier bassin en bois d'œuvre en châtaignier de France est en Normandie et Ile de France. Grosse demande. Filière spécifique.

**REGION** : On ne parle que de forêt pour le Bois d'Œuvre? La filière bocage est-elle intéressante ?

**TOUS** : Souci de volume... Intéressant mais hétérogénéité de la qualité. Il y a un « portée à connaissance » à faire pour ne pas laisser partir de belles grumes en chauffage.

**URPF** : Le charme et le bouleau sont très présents et sont rarement utilisés en Bois d'œuvre malgré leurs qualités esthétiques.

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région riche écologiquement permettant à de nombreuses essences feuillues diverses de bien produire.</li> <li>- Qualités esthétiques diversifiées</li> <li>- Subsistance de savoir-faire en 1<sup>ère</sup> transformation en Région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tissus de 1<sup>ère</sup> transformation réduit</li> <li>- Ressource dispersée et approvisionnement aléatoire</li> <li>- Effets de modes</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconquête possible sur les marchés de l'aménagement intérieur et extérieurs</li> <li>- Tendances « bois locaux » dans la construction</li> <li>- Possibilité de travailler sur de nouvelles pistes d'utilisation du bois à travers la chimie verte (cosmétique, secteur industriel...) car ce sont des débouchés à forte valeur ajoutée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Belles qualités ne trouvant quelque fois pas de marché</li> <li>- Exportation de grumes qui pourraient trouver une valorisation locale.</li> <li>- Attaques sanitaires sur certaines essences (Merisier – Frêne...)</li> <li>- Perte de savoir-faire</li> </ul>

## **BOIS ŒUVRE RÉSINEUX**

**PB** : Le marché de la construction en résineux est porteur. En Normandie, c'est une ressource qui peine à se renouveler.

**CRPF** : Au 19<sup>ème</sup> siècle en forêt privée et publique, on trouvait du pin sylvestre. Ces peuplements matures sont actuellement récoltés. Grâce au FFN, les résineux ont été plantés en forêt privée : douglas, pin laricio, épicéa commun, épicéa de Sitka depuis les années 50...

**M. CHENTRIER** : Ce sont des produits qu'on devra récolter dans 10 à 20 ans. On risque de se retrouver comme en Limousin avec un trou de production.

**CRPF** : En Normandie, les douglas ont été élagués. Il y a eu un très gros travail par les producteurs dans les années 80 : beaucoup de peuplements élagués avec des billes de bois de 5m sans nœud. On aura des qualités supérieures par rapport aux autres régions françaises. C'est à considérer en termes de valorisation.

**URPF** : Il n'y a pas d'hésitation sur l'élagage du douglas. Il faut faire des produits exceptionnels en résineux. Promotion de l'élagage.

**M. DREGÉ** : L'image de la Normandie, ce sont les feuillus. Or, les résineux sont en phase d'explosion dans les besoins. Il est facile d'avoir une interprétation monolithique du résineux imposé par les productions du nord avec des petits diamètres et avec une grande industrialisation. Or, en Normandie, ceux qui en ont fait des résineux en ont fait de beaux spécimens. Paradoxalement, ces belles pièces ne trouveront pas preneurs car il n'y a plus personne pour scier des diamètres de 60-70cm...

**URF** : Le douglas est utilisé dans le pays de gulfes pour remplacer le cèdre du Liban. On va aussi remplacer des marchés de niche du cèdre de l'Atlas par du douglas.

**PB** : Si on développe les résineux à gros diamètre, les professionnels s'y adapteront. L'importance de la ressource et de son renouvellement impacte la compétitivité de la filière car c'est un facteur déterminant pour l'investissement. Augmenter la place de résineux en Normandie de l'ordre de 10% sur les 10 ans à venir donnerait confiance. Actuellement, ils couvrent 25% de la forêt Normande et cette évolution serait peu visible compte tenu de la structure de notre massif forestier.

**FNCOFOR** : Il faut être vigilant à l'acceptation sociétale des résineux.

**CEREMA** : Sur le volet biodiversité, de manière générale, la forêt de résineux est moins riche que la forêt de feuillus. Il y a des demandes de débouchés et de plantations probables mais il faut faire attention à ne pas les planter dans des milieux très riches en termes de biodiversité. Il faut éviter d'appauvrir en diversité globale...

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région très productive pour les résineux.</li> <li>- Ressource résineuse mieux élaguée qu'ailleurs</li> <li>- Développement de l'industrialisation de 1<sup>ère</sup> transformation</li> <li>- Industrie de la palette performante</li> <li>- Contrats d'approvisionnement</li> <li>- Amélioration continue du sciage et de la qualité des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressource insuffisante</li> <li>- Trou de production à venir</li> <li>- Séchage insuffisant</li> <li>- Marché des gros bois insuffisamment développé</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés de la construction « porteurs »</li> <li>- R&amp;D sur produits constructifs nouveaux</li> <li>- Tendances « bois locaux » dans la construction</li> <li>- Diversification des productions des scieurs spécialisés palette vers des produits constructifs</li> <li>- Priorisation des résineux possible sur les renouvellements de peuplements pauvres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trou de production à venir</li> <li>- Exportation de grumes qui pourraient trouver une valorisation locale.</li> <li>- Acceptabilité sociétale</li> </ul>

## **BOIS ŒUVRE PEUPLIERS**

**PB** : On a des entreprises leader dans leur domaine en Normandie (Emballage léger) qui ne s'approvisionnent plus que sur des filières italiennes ou Sud France. La populiculture reste très modeste en région.

**URPF** : En termes d'intérêt financier, les peuplements de la vallée de la Dives apportent 25-30 euros pour les peupliers blanc mais il faut 27-30 euros pour les élaguer actuellement. L'intérêt financier n'est pas du tout évident. En outre, la populiculture a été fortement décriée en zones humides.

**PB** : En termes de compétitivité de filières, doit-on considérer des besoins ? Fabrication de palettes ? Plantations par défaut... est-ce que c'est encore une filière normande ? Il n'y a plus d'aides pour la plantation de peupliers. La filière doit-elle être soutenue ? Abandonnée ? Faut-il aider les propriétaires ?

**M. CHENTRIER** : La localisation des peupliers est ponctuelle... Des terrains peuvent être plantés et d'autres non. Il faut des peupliers de qualité.

**CRPF** : Les vallées humides assez riches : Beaucoup sont classées Natura2000. La place du peuplier est donc limitée.

**PB** : On annonce un trou de production de résineux dans 20-25ans... Or, en Hauts de France, la R&D replace le peuplier dans la construction.

**DRAAF** : En termes de diagnostic, où partent les peupliers actuellement ?

**URPF** : Les peupliers normands partent pour faire de la cagette, notamment en Bretagne pour les meilleures qualités. Les qualités secondaires alimentent l'industrie de la palette (ou du bois énergie).

**M. CHENTRIER** : La Normandie est entre deux régions populicoles importantes : Pays de Loire et Hauts de France. Peu d'enjeu pour notre région.

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des entreprises leader dans l'emballage léger en Normandie</li> <li>- Une consommation régulière de qualités courantes en palette.</li> <li>- Une filière Bois énergie qui valorise la fraction non sciable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une région populicole modeste</li> <li>- Des coûts de production dissuasifs</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- R&amp;D sur produits constructifs nouveaux en Hauts-de-France</li> <li>- Le cycle de production (court) pourrait compenser partiellement le trou de production résineux attendu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction des zones possibles de plantation</li> <li>- Non renouvellement de la ressource existante.</li> </ul>

## BOIS INDUSTRIE

**PB (M. BOULAY)** : Un opérateur industriel en région. Historiquement, panneau grande épaisseur de haute gamme en résineux. L'unité s'est développée en incorporant du feuillu. Le bassin d'approvisionnement dépasse largement la Normandie, en concurrence partielle avec le bois énergie.

**CRPF** : C'est un débouché indispensable à la compétitivité de la filière Normande.

**M. DREGE** : Ce ne sont pas des « sous-produits » car la valorisation est nécessaire. Il y a des chantiers qu'on ne fait pas car on n'a pas d'écoulement de ces catégories de produits. Attention : dépendance d'un seul acteur sur le marché. La filière a besoin d'une vraie valorisation avec un vrai prix et un vrai marché. La montée en puissance du bois Energie, associée à la demande du bois industrie permet de mobiliser des coupes qui ne sortaient pas auparavant.

**URPF** : L'Atelier Approvisionnement devra aborder les aspects « contrats ».

**PB** : Attention au contexte de l'industrie lourde : Il faut de la matière tout le long de l'année.

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une industrie lourde du panneau bien implantée et pérenne</li> <li>- Des débouchés pour des produits connexes de sylviculture et de scierie</li> <li>- Une diversification d'approvisionnement Résineux/feuillus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un bassin d'approvisionnement qui s'étend géographiquement</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- R&amp;D sur produits constructifs nouveaux en Hauts-de-France</li> <li>- Le cycle de production (court) pourrait compenser partiellement le trou de production résineux attendu.</li> <li>- Augmentation de la puissance de mobilisation du Bois énergie forestier offrant globalement plus de matière pour les autres usages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits d'usages potentiel avec le bois Energie ou les petits sciages</li> <li>- Non renouvellement de la ressource existante.</li> </ul>

## BOIS ENERGIE dont BOIS BUCHE

**PB** : Un marché qui monte en puissance. La filière est encore jeune et prend de la maturité... marché qui reste en croissance même si on atteint un palier ces deux dernières années (hivers très doux). Les perspectives d'approvisionnement semblent cohérentes avec l'évolution des besoins.

**FNE** : Il faut qu'on conserve pour les milieux une certaine quantité de bois. L'exportation intégrale de Biomasse est un risque.

**ADEME** : Le bois énergie en Région a atteint un million de tonnes pour l'hiver 2016-2017, chaufferies collectives, industrielles et cogénérations (CRE) confondues. La consommation est stable par rapport à l'année précédente.

**PB** : Les anglais avaient un programme ambitieux sur le Bois Energie sans en avoir la ressource. S'il n'y a pas de sujet aujourd'hui, notre réflexion à 10 ans peut peut-être anticiper ces besoins, comme ceux de l'Ile de France.

**URPF** : .Cela parait essentiel de **ne pas exporter au-delà de 50-60km** des zones de production. Les process industriels assurent une continuité de consommation sur l'année ; il ne faut pas écarter les chaufferies locales car au niveau du bocage, cela sera important...

**ADEME** : Sur la saison de chauffe 2015-16, la consommation des chaufferies collectives s'élève à environ 230 000 t/an de bois, originaire à 87% de Normandie.

**M. CHENTRIER** : Importance de la communication : Attention a l'image du Bois Energie. Il doit aussi être présenté comme un facteur favorable à l'entretien de la forêt.

**M. DREGE** : Il est important de maintenir les aides ADEME et REGION. Pour les propriétaires, il faut qu'ils maintiennent la qualité de leur sol en maîtrisant l'exportation de biomasse. La compétitivité de cette filière est notamment liée à sa la logistique et le prix de la matière n'est pas la variable d'ajustement.

Le Bois Energie ne doit pas être considéré comme un sous-produit mais comme un produit connexe permettant la durabilité de la forêt. Ces productions sont celles qui entretiennent les capacités d'investissements durables de la forêt.

**PB** : En termes de compétitivité, grosses unités ou petites chaufferies ?

**REGION** : La région ne souhaite pas de grosses unités car elle souhaite pouvoir gérer la montée en puissance des quantités à gérer.

**ADEME** : Les chaufferies industrielles (> 1000 tep) financées par l'ADEME découlent d'un appel à projet national (BCIAT), sur lequel nous n'avons pas la main en Direction régionale. Cependant, on constate au regard des derniers projets BCIAT présentés en Normandie une évolution du plan d'approvisionnement, avec suppression de la plaquette forestière au profit de bois déchets/en fin de vie (bois B ou C). Il y a en outre un gisement important de bois en fin de vie à valoriser, en matière ou en énergie. Enfin, on observe un essoufflement au niveau national du dispositif BCIAT (de moins en moins de projets). Les centrales cogénérations comme SAIPOL ou UPM, grosses consommatrices de plaquettes forestières, sont également lauréates d'un dispositif national de la DGEC (les appels d'offre « CRE »).

### Focus Bois Buche :

**PB** : Les enquêtes de consommation montrent l'importance du secteur en Normandie. L'effort de professionnalisation du secteur doit amplifier sa compétitivité.

**REGION DEDDE** : Sur la qualité de l'air, la majorité de la pollution de l'air est due aux installations de mauvaise qualité et anciennes voire du brulage à l'air libre.

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Un marché en forte croissance</li><li>- Une mécanisation augmentant la capacité de mobilisation de plaquette forestière</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un secteur « approvisionnement » qui reste fragilisé par la gestion des stocks</li><li>- Une logistique perfectible</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des débouchés pour des produits connexes de sylviculture et de scierie</li> <li>- Leadership des énergies renouvelables</li> <li>- Un secteur bois buche qui séduit toujours le consommateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un secteur Bois-Buche insuffisamment détenu par les professionnels</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une filière « bocage » pouvant trouver des synergies avec la filière « forêt »</li> <li>- Une volonté de renouveler les peuplements sans avenir sylvicoles</li> <li>- Une politique incitative cohérente entre développement de chaufferie et mobilisation de ressource</li> <li>- Reconnaissance des démarche de qualité « Bois-Buche »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits d'usages potentiel avec le bois Industrie ou les petits sciages</li> <li>- Exportation de grume qui exporte 50% du volume en Bois énergie</li> <li>- Acceptabilité sociétale (exploitation – qualité de l'air)</li> </ul>

### **Premières orientations/ pistes d'actions :**

La compétitivité de la filière est liée à une bonne visibilité de la ressource, de l'approvisionnement et des marchés. Les pistes identifiables concourent à cet objectif :

- Améliorer la qualité des bois, toutes essences confondues, par la promotion d'une sylviculture adaptée et dynamique
  - o Promotion de l'élagage et des productions de qualité
  - o Conversion par substitution des peuplements dits « pauvres » en assumant l'augmentation de la surface boisée en résineux
- Valoriser les bois issus de la forêt normande en privilégiant la transformation et l'utilisation locale tout en concédant une part à l'exportation « le temps que » :
  - o Sécurisation par des contrats d'approvisionnement en bois, et/ou évolution des modes de commercialisation vers les plus pertinents et équilibrés
  - o Logistique optimisée pour augmenter la productivité,
  - o Aide à l'industrialisation par la création de nouvelles entreprises ou à l'investissement dans les entreprises existantes,
  - o Aide au regroupement des transformateurs, et à l'industrialisation permettant de mieux valoriser les bois de basse qualité.
  - o Valorisation via la prescription et commande publique
  - o Participation à la marque territoriale « Terres de hêtre »,
  - o Valorisation des savoirs faire artisanaux.
- Soutenir l'innovation et la diversification des débouchés :
  - o Accompagnement à la recherche, à l'innovation et aux transferts de technologies notamment sur les produits bois de construction
- Animer et organiser la filière pour assurer sa compétitivité (complémentarité des usages).
  - o Mieux communiquer en interne sur la filière (portée à connaissance produits/essences),
  - o Anticipation des conflits d'usages,
  - o Mieux communiquer vers le consommateur en fonction des productions disponibles
- Mieux communiquer sur la gestion durable auprès des citoyens.